

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Habiletés cliniques 5

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3203.F.14

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules du semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt de la / du patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- B3 : Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnel-le-s et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive

Haute école de santé
Genève

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Réaliser et documenter de manière concise et structurée un examen clinique infirmier en utilisant un vocabulaire professionnel commun.

Les objectifs secondaires sont :

- Argumenter les principes assurant la sécurité du patient et notamment ceux liés au contrôle de l'identité, respect de l'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'aux règles d'administration des médicaments.
- Pratiquer, voire combiner les examens cliniques portant sur l'ensemble des systèmes physiologiques.
- Identifier et distinguer les alertes cliniques et en évaluer les différents degrés d'urgence.
- Formuler des hypothèses diagnostiques infirmières à la suite d'un raisonnement et jugement cliniques.
- Démontrer la maîtrise d'une communication professionnelle orale et écrite efficace par une transmission structurée, concise et précise des résultats de l'examen clinique.
- Prendre position au sein d'une équipe de pairs par une démarche réflexive sur la prise en soins et la réalisation d'examens cliniques.
- Prioriser les interventions professionnelles en lien avec son rôle propre tout en respectant une approche interdisciplinaire.
- Concevoir une prise en soins qui intègre le patient et le soutient par l'établissement d'une relation de confiance et des compétences relationnelles respectueuses de l'éthique professionnelle.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Technologies de drainage – soins techniques complexes
 - Soins de plaies complexes
- Technologies d'administration médicamenteuse
 - CPAM, calcul professionnel et administration de médicaments : spécificités pédiatriques et protocoles
- Soins d'urgence
 - BLS : Basic Life Support théorique et pratique

Examen Clinique

- Statut clinique tête et cou en lien avec l'ORL
- Statut du système vasculaire périphérique : veines, artères
- Statut du système nerveux central et périphérique
- Statut du thorax et des poumons
- Statut abdominal
- Statut du système musculo-squelettique
- Statut du système cardio-vasculaire
- Statut de la peau et système lymphatique
- Statut mental
- Signes et symptômes cardiaux
- Anamnèse PQRSTUI – Examen physique IPPA - Méthode de transmissions I-SBAR

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours e-learning, laboratoires pratiques, lectures, enseignement avec patients simulés, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiels et/ou en distanciels.

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes). Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module se compose de 2 parties :

- (1): Un examen écrit individuel en salle (CPAM), ayant lieu en semaine 5. La validation de cette partie repose sur une évaluation suffisante (Acquis).
- (2) : une évaluation pratique en 2 volets :
 - (2a) Une évaluation pratique, continue et individuelle. La validation de cette partie octroie 10% des points à l'examen pratique.
 - (2b) Un examen pratique individuel, comportant 90 % des points de l'évaluation pratique.

Le travail pour cette partie (2) est suffisant si la note est ≥ 4 .

Haute école de santé
Genève

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E, calculée sur la base du qualificatif acquis pour la partie (1) et d'une note pour la partie (2).
Si la partie (1) est acquise et la partie (2) suffisante, soit ≥ 4 , le résultat ECTS est le résultat de la note de la partie (2).

Remédiation et répétition

Remédiation possible en cas de note FX(soit entre 3.45 et 3.94) au module Pas de remédiation

La remédiation aura lieu en semaines 27-28.

Pour préparer l'examen, l'étudiant-e bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO ainsi qu'un atelier libre s'il se prépare à l'examen pratique.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note de E, en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois.

Lorsque l'étudiant échoue ce module (notation F), il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'examen de répétition aura lieu en semaines 35-36.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

Examen	Statut			
	Acquis	Non Acquis	Acquis	Non Acquis
CPAM	Acquis	Non Acquis	Acquis	Non Acquis
Examen pratique : 90 % Contrôle continu : 10 %	Acquis	Acquis	Non Acquis	Non Acquis
Conséquences	Note ECTS	Fx Remédiation CPAM	Fx Remédiation Exa pratique	F Répétition CPAM + exa pratique

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Boundy J. & Stockert, P. (2012). *Calcul de la dose*. ERPI.
Brûlé, M. & Cloutier, L. (2012). *L'examen clinique dans la pratique infirmière*. ERPI.
Cloutier, L., Delmas, P. & Dall'Ava-Santucci, J.(Eds.) (2010). *La pratique infirmière de l'examen clinique*. De Boeck Université.
Doyon, O. & Longpré S.(Eds.) (2022). *L'évaluation clinique d'une personne symptomatique*. (2^{ème} éd.) ERPI.
Jarvis, C. (2010 ; 2015). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Montréal : Beauchemin Chenelière Education.
Marieb, E. N. & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et Physiologie Humaines*. (11^{ème} Ed.) ERPI.

7. Responsable du module et enseignants

Responsable : Fabienne Terraneo

Enseignant-e-s : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS-Ge et vacataires

Descriptif validé le 1er septembre 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers